

KIT MÉDIA - ENGAGEMENT NATIONAL CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Sous-titre

Pour une Côte d'Ivoire sans violences basées sur le genre, la Nation fait front commun.

13 juin 2026 – Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire – Abidjan

Sous le Haut Patronage de Madame Dominique Ouattara, Première Dame de Côte d'Ivoire.

1. Pourquoi un Engagement National ?

Fédérer toutes les forces vives du pays autour d'une vision commune, d'un engagement collectif et durable de toutes les couches de la société ivoirienne pour une tolérance zéro face aux VBG.

Objectifs :

- Faire de la lutte contre les VBG une cause nationale partagée par les institutions, le secteur privé, les leaders traditionnels et religieux, et les citoyens dans toute leur diversité
- Promouvoir une transformation profonde et durable des normes sociales, attitudes et comportements
- Instaurer une dynamique d'engagement déclinable aux niveaux national, régional, communal et local.

2. Les violences basées sur le genre : de quoi parle-t-on ?

La violence basée sur le genre est tout acte préjudiciable perpétré contre le gré d'autrui, reposant sur des différences socialement prescrites entre hommes et femmes.

En Côte d'Ivoire, les VBG sont officiellement classées en **six (6) types** : le **viol** ; l'**agression sexuelle** ; l'**agression physique** ; le **mariage forcé et précoce** ; le **déni de ressources d'opportunités et de services** ; les **violences psychologiques ou émotionnelles**.

[*En savoir plus sur les 6 types de VBG*](#)

3. La Côte d'Ivoire agit déjà

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire a profondément transformé son dispositif de lutte contre les VBG, passant d'interventions dispersées à une riposte nationale unifiée et structurée.

Afin de briser l'impunité, faciliter l'accès à la justice et offrir un accompagnement holistique (médical, psychologique et juridique) aux survivantes :

- **2011–2013 | Structuration de la riposte** : Intégration des VBG dans les politiques publiques et création des premières **plateformes multisectorielles** pour coordonner la prise en charge (santé, sécurité, justice, social). A ce jour 97 plateformes ont été mises en place sur toute l'étendue du territoire.
- **2014–2018 | Harmonisation et accès facilité** : Adoption de la Stratégie Nationale de lutte contre les VBG (SNLVBG), offensive communautaire pour l'abandon des Mutilations génitales féminines (MGF) et suppression de l'obligation de certificat médical préalable pour porter plainte pour viol (circulaire de 2016).
- **2019–2021 | Modernisation juridique historique** : Durcissement des peines dans le **Code Pénal** (viols, mariages forcés, MGF), nouvelle loi sur le mariage protégeant les mineures, création du Programme National de Lutte contre les VBG (PNLVBG) et instauration des **ordonnances de protection d'urgence** avec éloignement de l'agresseur.
- **2022–2026 | Proximité et tolérance zéro** : Harmonisation des procédures judiciaires, maillage territorial de bureaux Genre dans les commissariats et brigades pour plus de célérité dans le traitement des cas, création de centres d'accueil et d'écoute publics pour les victimes dans plusieurs régions du pays.

Une ligne verte, le 1308, est également accessible 24h/ 24, 7j/7 pour dénoncer les cas de VBG.

Autre action majeure : une transparence accrue des statistiques pour cibler les actions de prévention.

4. Le numéro vert 1308

Le 1308 est une ligne d'urgence nationale gratuite, accessible 24h/24, 7j/7 pour dénoncer tout cas de VBG, en tant que victime ou témoin.

5. Que signifie Tolérance Zéro ?

La tolérance zéro est une doctrine d'action publique, juridique et sociale qui stipule qu'aucun acte de violence fondé sur le sexe ou les rapports de force entre genres ne doit être toléré, minimisé, excusé, ou laissé impuni quelles que soient les circonstances, la culture ou le statut de l'auteur.

6. Les forces vives de la Nation s'engagent

A travers l'Engagement national, ensemble, les institutions publiques, les autorités traditionnelles et religieuses, le secteur privé, les médias, les organisations de la société civile, les femmes, les hommes, les jeunes et les communautés dans leur diversité s'engagent autour d'une vision commune de tolérance zéro face aux VBG.

7. Le rôle des médias

Les médias agissent comme des moteurs de transformation sociale indispensables dans la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG). Ils ont pour rôle d'influencer l'opinion publique, de déconstruire les stéréotypes et de briser le silence autour de ces infractions.

8. Le 13 juin 2026 : une date fondatrice

Bien plus qu'une cérémonie, le rendez-vous historique de ce 13 juin marquera le point de départ d'une offensive nationale coordonnée, une mobilisation collective de tous ses fils et filles pour une Côte d'Ivoire plus juste, solidaire et protectrice.

Le Gouvernement et les institutions, les leaders traditionnels et religieux ; les ambassadeurs, la société civile et les autres acteurs clés (jeunes, médias, secteur privé, sportifs) s'engageront à travers une signature à agir effectivement et durablement pour une Côte d'Ivoire sans VBG.

9. Chiffres clés

97 plateformes multisectorielles

33 bureaux genre fonctionnels

7 centres d'accueil et d'écoute opérationnels à Abidjan, Adiaké, Agboville, Bouaké, Ferkessédougou, Korhogo et Soubré.

Un numéro vert gratuit (1308) pour dénoncer les VBG et demander une prise en charge

2 000 participants attendus

0 tolérance face aux VBG

10. Contacts presse

Direction de la Communication du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

-Adresse email: communication@famille.gouv.ci

-Contact: 07 07 51 87 72 M.Tuo Mamadou